

102/102Bis, Avenue Henri Barbusse - 92700 COLOMBES - France - Tél. : 01 47 86 96 96 - Fax : 01 47 86 96 99

**Le cabinet d'avocats J. ANJUBAULT gère ses clients avec
GenAvocat,
le logiciel de gestion de temps d'Addjust TECHNOLOGIES**

Le Cabinet d'avocats J. ANJUBAULT, structure de taille moyenne, voulait mettre en place une solution utilisable par tous ses collaborateurs, facile à mettre en œuvre et ne nécessitant pas de lourds investissements financiers

Un métier des exigences...

De par son activité, le Cabinet d'avocats J. ANJUBAULT avait besoin d'une solution globale permettant de **gérer l'ensemble de ses dossiers : des données clients à la facturation en passant par la gestion des contacts et le suivi des tâches**. Ce Cabinet, composé de 7 personnes, disposait jusqu'en 2004 d'outils de gestion implantés au fil du temps en fonction des besoins à partir d'applications diverses, comprenant notamment, la gestion du temps, la gestion des dossiers et de la facturation. Ce mode de fonctionnement entraînait une perte de temps et était en permanence une source d'erreurs pour le cabinet. En outre, certaines des applications étaient devenues obsolètes.

Après une étude des différentes applications disponibles sur le marché, le choix du cabinet d'avocats s'est rapidement orienté vers la solution d'Addjust Technologies, **GenAvocat**. Le coût des autres solutions du marché était élevé, l'utilisation complexe et surtout en majorité ces offres ne correspondaient pas aux besoins métier. En tant que prestataire informatique, Addjust Technologies a su répondre à l'ensemble des requêtes du Cabinet J. ANJUBAULT en proposant une solution spécifique, fiable, ergonomique et nécessitant un investissement informatique et financier moindre.

Une solution complète et souple...

« Le premier geste de la journée, pour chaque personne du Cabinet est d'ouvrir GenAvocat où il trouvera - si tout va bien- les informations lui évitant au cours de sa journée de travail "d'aller voir dans le dossier", démarche que nous connaissons trop bien et dont nous mesurons, avec le recul, le temps et l'énergie qu'elle consomme. », commente Maître ANJUBAULT.

En effet, GenAvocat donne les moyens à chaque collaborateur du cabinet de **gérer efficacement ses contacts ainsi que les tâches liées à chaque mission. Grâce à ses fonctions avancées de gestion, la solution peut générer des rapports d'activités**. En outre, **le logiciel s'est facilement interfacé avec les solutions informatiques existantes du cabinet de Maître ANJUBAULT** dont celles de type comptable.

Le cabinet a ainsi mis en place un processus de facturation automatique avec l'application des règles comptables propres à la société et a amélioré la gestion de ses dépenses. Autre spécificité importante pour le cabinet, GenAvocat permet d'effectuer les arbitrages nécessaires et essentiels à la facturation en fonction d'un contexte quel que soit le temps passé.

« Utilisé en réseau, GenAvocat devient l'instrument de travail de base pour que chacun puisse, au sein du Cabinet, connaître, à tout instant, l'état d'avancement d'un dossier, les échéances liées à une opération, les échéances spécifiques au client lui-même, le temps passé, le temps facturé, le compte du client, l'environnement du dossier (contacts, intervenants), le tout en liaison directe avec l'environnement Windows dans lequel nous retrouvons instantanément nos actes, nos courriers, nos e-mails », conclut Maître ANJUBAULT.

A propos du Cabinet d'avocats J. ANJUBAULT :

Le Cabinet J. ANJUBAULT est un Cabinet d'avocats spécialisé dans le droit des Sociétés et le droit des Affaires. Sa clientèle, qui couvre l'ensemble de l'activité économique, est constituée essentiellement de petites et moyennes entreprises dépourvues de service juridique interne. A l'occasion de missions ponctuelles, ses prestations s'adressent à des entreprises plus importantes, leaders nationaux ou européens dans leur secteur.

Le Cabinet a été créé en 1975 par Jacques ANJUBAULT et exerce son activité à PARIS (8^{ème}) – 76, rue de Monceau.

Son effectif est aujourd'hui de sept personnes, dont quatre avocats inscrits au barreau de PARIS.

A propos d'Adjust Technologies :

Fondé en 1996 en France, Adjust Technologies développe et commercialise des solutions logicielles à forte valeur ajoutée. Il est l'importateur exclusif des solutions NetOp Remote Control (prise de contrôle à distance), NetOp School (formation) et NetOp Desktop Firewall de Danware. Il est l'importateur exclusif des solutions Steadfast et autres logiciels de protection des configurations de EDTools pour le domaine de l'enseignement et de la formation. Depuis juin 2004, Adjust Technologies commercialise TCO!stream, la solution logicielle de gestion de parcs informatiques de Medialand.

Adjust Technologies développe une activité d'édition de logiciels en s'appuyant sur la technologie Prédélo (Pré-Développement Logiciel.). GenaParc, premier composant de cette stratégie, est une solution dans le domaine de l'inventaire de parcs informatiques. GenAvocat a ensuite été réalisé pour répondre à la problématique de la gestion d'un cabinet d'avocats

Adjust Technologies diffuse son offre au travers d'un réseau de partenaires couvrant le marché français. De plus, Adjust Technologies est revendeur et prestataire de services informatiques ainsi que centre de formation agréé. Pour plus d'information : www.adjust.com ou www.adjust.fr

Pour toute information complémentaire :

ADJUST TECHNOLOGIES

Olivier Le Thiec

Tél. 01 47 86 96 96

e-mail : olethiec@adjust.com

Service Presse : EUROTANDEM

Gracianne Legault

Tél. 01 41 63 20 00

e-mail : g.legault@eurotandem.fr